

RTE, Réseau de Transport d'Electricité, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, assure une mission de service public : garantir l'alimentation en électricité à tout moment et avec la même qualité de service sur le territoire national

En partenariat avec l'ADEME, RTE a lancé, début 2021 « monecowatt.fr », un outil de communication grand public sur la modération de la consommation et les périodes de tension du réseau.

Ecowatt est un dispositif citoyen qui permet à tous d'agir sur la consommation d'électricité, aux moments les plus pertinents pour la collectivité : il suffit de vous inscrire !

A chaque instant, sur le site www.monecowatt.fr, des signaux clairs (de vert à rouge) guident le consommateur pour adopter les bons gestes à domicile ou sur le lieu de travail. Lorsque la consommation des Français est trop élevée, une alerte sms « vigilance coupure » est envoyée pour inciter chaque citoyen à réduire ou décaler sa consommation. Dans ce cas, le système électrique a plus particulièrement besoin que les consommateurs français modèrent leur consommation d'électricité et participent ainsi à assurer l'approvisionnement de tous en électricité. Ecowatt met à disposition l'information nécessaire pour consommer mieux et moins, en agissant sur la consommation d'électricité.

Ecowatt est ouvert à tous ceux - particuliers, entreprises, collectivités...- qui souhaitent s'associer à ce dispositif et être parties prenantes d'une consommation responsable.

Mariage :

Mathieu HOUZE et Ryo KOREEDA, le 28/12/2021

Naissance :

Anaëlle DEMAESSCHAELCK, le 28/12/2021



ETAT-CIVIL
Décembre 2021

CALENDRIER

31/01 : date limite d'inscription pour demander un composteur (dans la limite de 50 exemplaires).

19/02 : distribution des composteurs aux inscrits.

02/03 et 04/03 : date limite pour s'inscrire sur la liste électorale.

04/03 : Belles sorties à l'église.



La vie du village

Composteurs : réduire et réutiliser ses déchets.

La Métropole Européenne de Lille a l'ambition d'équiper tous les Métropolitains de composteurs, individuels ou collectifs, à l'horizon 2023. La commune d'Erquinghem-le-Sec est inscrite depuis plus d'un an sur ce projet. Si vous êtes intéressés, les composteurs arrivent le samedi 19 février, de 14h30 à 17h30 !

Pour ce faire, il est indispensable de vous inscrire, avant le 31/01/2022, en envoyant un mail à communication@erquinghemlesec.fr. Les kits de compostage seront distribués « en drive » afin de respecter les gestes barrières, sur le parking de la Maison du temps libre. La dotation pour notre commune est de 50 composteurs. La liste des bénéficiaires sera arrêtée au cinquantième Erquinghemois inscrit. Le kit comprend un composteur de 400 litres, un bio-seau, une grille de fond, une tige aérateur, et un guide réalisé par la MEL, le tout en matériau recyclé.

L'utilisation d'un composteur est une démarche éco-citoyenne qui repose sur l'implication des usagers dans la prévention et la gestion des déchets. 30% de nos poubelles non-recyclables sont composés de bio-déchets qui pourraient être compostés, ce qui permettrait à chacun de réduire d'autant son volume d'ordures ménagères.

Le composteur a un intérêt écologique plus important que la poubelle « déchets verts ». Le compost obtenu constitue un engrais de grande qualité pour le jardin. La pratique du compostage permet en outre une réduction des émissions de CO₂ liées au transport et à l'incinération.



Mairie

132 rue de l'église
59320 Erquinghem Le Sec
03.20.44.72.34
mairie@erquinghemlesec.fr

Horaires d'ouverture :
le jeudi de 16h30 à 19h
ou sur RDV

Pour toute l'actualité :
www.erquinghemlesec.fr
la page Facebook
l'application Panneapocket

Belles sorties : un concert à l'église.

En 2022, Erquinghem accueillera L'Aéronef pour un concert exceptionnel, le vendredi 4 mars.

Ouverture des portes à 20h, début du concert à 20h30. Le prix de l'entrée est de 1 euro minimum; vous pouvez donner plus: la recette de la soirée sera reversée à la Banque alimentaire du Nord.

Le pianiste et compositeur Maxence Cyrin, célèbre en particulier pour sa reprise de « Where is my mind, » du groupe américain les Pixies, sera l'invité de ce concert. La première partie sera assurée par l'artiste nordiste Ségolène Hochart, qui animera par ailleurs un « Goûter concert » à l'école Ghislain Henniart le vendredi 4 après-midi.

Le concert aura lieu en l'église Saint-Vaast d'Erquinghem qui, en plus d'avoir été récemment restaurée, offre l'avantage d'avoir une excellente acoustique.

Nous vous encourageons à réserver vos places dès maintenant par mail communication@erquinghemlesec.fr. La jauge est limitée à 100 personnes.

Jardin partagé

Vous aimez jardiner? Vous avez envie de récolter vos propres légumes? Vous souhaitez montrer à vos enfants que les salades ne poussent pas dans des sachets en plastique? Que vous soyez novice ou expert du potager, le projet de "jardin partagé" peut vous intéresser. La Municipalité vous propose de participer à la création d'un collectif de jardiniers amateurs. Une parcelle communale aménagée sera mise à la disposition du collectif constitué en association.

Un "jardin partagé" n'est pas seulement un espace de culture maraîchère, mais aussi un lieu de sensibilisation à la biodiversité, un espace de vie de proximité pour rencontrer ses voisins et un cadre pour des animations festives.

Si vous souhaitez participer à cette aventure, ou simplement vous informer sur le projet, sans engagement, inscrivez-vous par mail communication@erquinghemlesec.fr



Centre de Loisirs de Beaucamps-Ligny.

Vacances d'hiver : l'Association des Loisirs Éducatifs accueillera les enfants de 3 à 16 ans du 07 au 18 février, de 9h à 17h.

Garderie de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30.

Pour les inscriptions, contactez l'association par SMS au 07.67.75.10.70 ou par mail assoaisirsbl@gmail.com

Informations pratiques

Inscription sur les listes électorales.

Pour voter lors des prochaines élections présidentielles et législatives, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 4 mars en mairie, ou jusqu'au 2 mars en ligne sur le site www.inscriptionelectorale.service-public.fr

- Vous venez d'avoir 18 ans : vous êtes inscrit automatiquement sur la liste électorale, à condition d'avoir fait les démarches de recensement citoyen entre 16 ans et 18 ans. Vous pouvez vérifier votre inscription sur le site précité. Votre carte électorale vous sera envoyée à votre domicile.

- Vous avez emménagé récemment à Erquinghem : vous devez déclarer votre nouvelle adresse à la mairie et vous inscrire sur la liste électorale. Un justificatif de domicile vous sera demandé.

- Vous avez obtenu la nationalité française récemment, vous êtes inscrit automatiquement sur la liste électorale. Vous pouvez vérifier votre inscription sur le site précité.

Service public : raccordement des communes à un bouquet de services.

Plusieurs démarches administratives peuvent dorénavant être effectuées en ligne sur le site <https://www.service-public.fr>

- recensement citoyen obligatoire,
- déclaration de changement de coordonnées,
- demande d'acte d'état civil,
- déclaration d'ouverture de chantier,
- permis de construire ou déclaration préalable avant travaux,
- dépôt de dossier de PACS.

Il est toujours possible de venir en mairie lors des permanences du jeudi soir pour effectuer ces démarches.



Service National Universel : les inscriptions pour l'édition 2022 sont ouvertes.

Le SNU s'adresse aux jeunes de 15 à 17 ans souhaitant s'engager et participer à une aventure collective autour de la cohésion nationale.

Pour cette édition 2022, 50 000 jeunes seront concernés par cette expérience à l'échelle nationale.

3 séjours de cohésion au choix sont proposés :

- Un premier séjour du 13 au 25 février 2022
- Un second séjour du 12 au 24 juin 2022
- Un troisième séjour du 3 au 15 juillet 2022



Inscription sur snu.gov.fr

Informations sur <https://www.ij-hdf.fr/actualite/360/les-inscriptions-pour-ledition-2022-du-service-national-universel-sont-ouvertes>

Point d'accès au droit.

Le PAD d'Haubourdin, membre du réseau *Point-Justice*, se tient à la disposition des habitants des Weppes pour leur délivrer une information juridique en réponse aux problématiques qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne.

Horaires d'ouverture du service à la mairie d'Haubourdin :

- Lundi et mercredi de 09:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00, sans rendez-vous.
- En dehors de ces horaires, l'accueil physique nécessite une prise de rendez-vous.
- Un accueil téléphonique et informatique est également possible : 03.20.44.02.90, 30.39 (+ touche 1), ou : pad@haubourdin.fr

Par ailleurs, le PAD accueille diverses permanences tout au long du mois (avocat, conciliateur de justice, notaire, associations).

N'hésitez pas à consulter la page web de la mairie d'Haubourdin sous le lien suivant afin de suivre l'actualité du PAD et d'être informé de l'ouverture prochaine de nouvelles permanences :

<https://www.haubourdin.fr/vie-municipale/les-permanences/>



Carte grise. Démarches administratives.

L'intégralité des demandes liées à la carte grise est à effectuer sur internet sur le site officiel : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/> et **UNIQUEMENT** sur ce site ! Les personnes préférant bénéficier d'un accompagnement peuvent s'adresser à un garagiste agréé par la préfecture.

Attention aux arnaques sur de faux sites administratifs !

Certains sites internet proposent leur aide pour la réalisation de ces demandes. Ces sites trompeurs proposent de réaliser les démarches pour obtenir un certificat d'immatriculation en échange de frais "d'assistance en ligne", de "traitement du dossier" ou encore de "tâches administratives automatisées". Or, sur le site officiel de l'ANTS, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, les démarches sont gratuites.

Informez-vous sur le vrai prix de la carte grise.

En cas de perte de votre carte grise, les démarches sont légèrement différentes.

Se prémunir des vols par ruse.

La gendarmerie met en garde les seniors contre le vol par ruse, c'est-à-dire un vol non-violent, qui repose sur la tromperie.

La plus connue de ces escroqueries est le « vol à la fausse qualité » : le voleur se fait passer pour un agent de l'état (policier, agent du service des eaux, de l'EDF, etc.) et met ainsi sa victime en confiance, rentre chez elle et détourne son attention afin de la voler.

Les conseils de la gendarmerie :

- Ne vous fiez pas aux brassards ou uniformes portés par un individu qui sonne à votre porte ; demandez-lui une carte professionnelle.
- Si vous faites entrer une personne inconnue chez vous, ne la laissez pas seule dans une pièce ;
- Ne signez aucun document dont vous ne comprenez pas clairement le sens ; demandez un délai de réflexion ;
- Ne conservez pas trop d'argent liquide à votre domicile, ni d'objets de valeur à la vue des visiteurs ;
- Conservez toujours un téléphone à portée de main ;

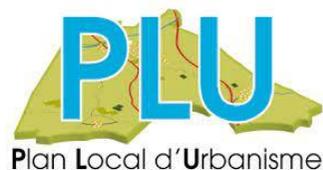
- N'hésitez pas à solliciter vos voisins et à appeler le 17 si vous vous sentez menacé.



Les infos de la MEL

Révision générale des PLU - Concertation du PLU3.

Dans le cadre de la procédure de révision générale de ses 11 Plans Locaux d'Urbanisme, la MEL organise une nouvelle phase d'événements publics sous forme d'ateliers participatifs. Ces ateliers auront lieu :



- Sur la thématique Eau le lundi 24 janvier à 18h30 à la salle des fêtes, 39 rue Faidherbe à Lesquin ;
- Sur la thématique Habitat/Mobilité le mardi 1^{er} février à 18h30 à la salle du conseil municipal, 19 avenue Clémenceau à Lambersart ;
- Sur la thématique Air/Climat/Energie le mercredi 23 février à 18h30 à la salle Gustave Dedecker, 27 rue Jean Jaurès à Croix.

Lors de ces ateliers, une exposition pédagogique présentant le projet de territoire adopté dans le PLU en 2019 et la présente démarche de révision générale sera installée. Vous pouvez vous inscrire sur le lien suivant :

<https://www.registre-numerique.fr/concertation-plu-MEL/evenements>

Adaptation au contexte sanitaire : les dates et l'organisation de ces ateliers pourraient être modifiées.

Attention, tout commentaire sur les réseaux sociaux ne sera pas pris en compte dans le cadre du bilan de concertation. Pour contribuer : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-plu-MEL>

Collecte des déchets toxiques ménagers : le calendrier 2022 est disponible.

Le service DDS (Déchets Diffus Spécifiques, ou déchets toxiques ménagers) mis en place par la MEL fonctionne en points d'apports volontaires dans la Métropole. Il est réservé aux particuliers. Une camionnette stationne aux dates et sur les lieux indiqués dans le calendrier. La présentation de votre carte « déchetterie » est obligatoire sur les points d'apports volontaires. Les DDS sont les produits dangereux pour l'environnement et la santé : les acides, les décapants, les détergents, l'eau de Javel, la soude, l'ammoniaque, les solvants liquides, les aérosols, les engrais, les pesticides, les peintures, les colles, les vernis, les huiles végétales, les huiles de moteurs, les médicaments, les radios, les déchets de soins médicaux.

Vidés dans l'évier, ils perturbent le traitement des eaux usées dans les stations d'épuration. Déposés avec les ordures ménagères, ils sont dangereux pour les personnels de collecte.

Le tri de vos déchets toxiques et leur dépôt lors des collectes sont des gestes écocitoyens indispensables au respect de l'environnement et à la protection des personnes.



<https://www.lillemetropole.fr/actualites/collecte-des-dechets-toxiques-menagers-le-calendrier-2022-est-disponible>